

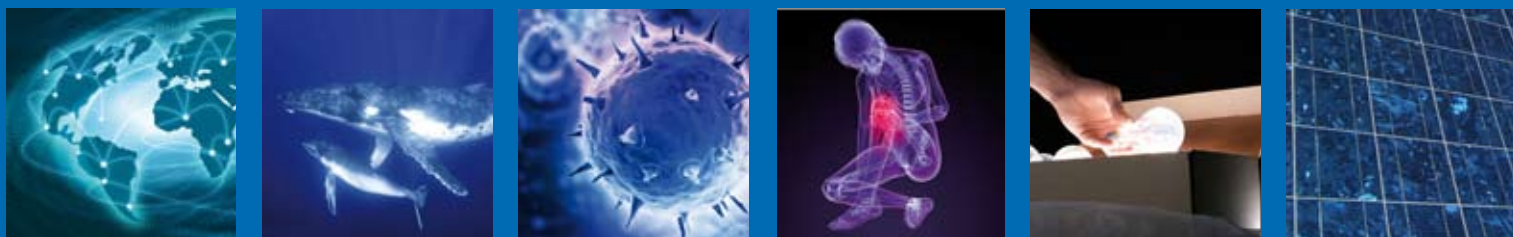
# Satt

paca corse

Accélérons le Transfert de Technologies

La SATT PACA Corse devient, dès sa création, un nouvel acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation

Marseille, 23 janvier 2012



## DOSSIER DE PRESSE



## SOMMAIRE

### **P.3 COMMUNIQUE DE PRESSE**

- P.6 Flux annuel prévisionnel de projets de la SATT PACA Corse
- P.7 Valorpaca, preuve de concept du modèle SATT PACA Corse
- P.8 La SATT est issue du Programme Investissements d'Avenir

### **P.9 ANNEXES**

- P.9 Répartition du capital social de 1 M€ de la SATT
- P.9 Glossaire

### **P.9 CONTACTS PRESSE**



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### LA SATT PACA CORSE DEVIENT, DES SA CREATION, UN NOUVEL ACTEUR INCONTOURNABLE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL LIE A L'INNOVATION

#### LA NOUVELLE SOCIETE D'ACCELERATION DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES DEVOILE SA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT PAR LA RECHERCHE

Marseille, le 23 janvier 2012, la Société d'Accélération du Transfert de Technologies Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse (SATT PACA Corse) vient de réunir son assemblée générale constitutive. Ce nouvel acteur de la valorisation de la recherche issue des laboratoires régionaux a pour objectif d'accélérer le transfert de technologies vers le monde économique. Aussi, les entreprises pourront désormais bénéficier pleinement des innovations issues de la recherche publique régionale. Le portage du projet a été réalisé par l'association Valorpaca, sous la coordination d'Aix-Marseille Université.

*« La SATT PACA Corse est une brique supplémentaire très importante pour rapprocher encore plus la recherche publique du monde socio-économique »,* déclare Mr Hugues Parant, Préfet de la Région PACA, qui participait à cette assemblée générale constitutive. *« Elle va pouvoir s'appuyer sur un potentiel de recherche exceptionnel, le troisième de France, et sur le travail déjà accompli par l'association Valorpaca depuis 3 ans qui peut faire état de réalisations riches et probantes grâce au professionnalisme de son équipe »* ajoute Mr Hughes Parant.

*« La SATT est une Société issue de la fusion des activités de transfert de technologies des universités de PACA et de Corse, de l'Ecole Centrale Marseille, du CNRS et de l'INSERM. Elle représente de nouvelles perspectives et chances pour la région »,* déclare Mr Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, l'établissement coordinateur responsable du dépôt de projet à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). *« Nous sommes désormais équipés d'un dispositif possédant d'importantes ressources pour valoriser notre recherche, un enjeu majeur pour nos universités »* conclut Mr Yvon Berland.

*« La SATT PACA Corse va prolonger l'action initiée par l'association Valorpaca, à la fois le porteur du projet et sa preuve de concept »* déclare Mr Jean-Pierre Laheurte, Président de Valorpaca. *« En créant la SATT, nous décuplons les moyens pour participer très activement à la création d'activités économiques nouvelles issues de la recherche publique régionale »* ajoute Mr Jean-Pierre Laheurte.

La SATT PACA Corse, lauréate de l'appel à projets SATT de l'action « Fonds National de Valorisation » du Programme Investissements d'Avenir, bénéficie d'une dotation de 78 M€. Aujourd'hui, ses 8 établissements de recherche actionnaires (Aix-Marseille Université, l'Université de Nice Sophia Antipolis, l'Université du Sud Toulon Var, l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, l'Université de Corse, l'Ecole Centrale



Marseille, le CNRS et l'INSERM) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ont signé ses statuts. L'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice en sont également partenaires fondateurs mais non actionnaires. L'ensemble de ces actionnaires représente l'excellence en recherche de la région, soit un potentiel de plus de 6000 chercheurs permanents et 600 M€ de budget de recherche et développement (R&D).

La SATT a pris la forme d'une SAS au capital de 1 M€ apporté par l'Etat au travers de ses actionnaires. Elle sera présidée et dirigée par Mr Olivier Fréneaux, jusqu'à présent Directeur Général de Protisvalor Méditerranée et Coordonnateur de Valorpaca.

*« Nous positionnons la SATT PACA Corse comme l'interface privilégiée entre les laboratoires de recherche publics et le monde industriel », déclare Mr Olivier Fréneaux, Président de la SATT. « Nous mettons fin au morcèlement des structures de valorisation de la recherche en devenant, en partenariat avec les Pôles de Compétitivité et les incubateurs, ce guichet unique du transfert de technologies. Notre mission consiste à traduire les découvertes et compétences de la recherche publique en applications pour l'industrie. Réciproquement, nous répondons aux besoins des entreprises par l'apport de compétences et de technologies qui existent dans nos laboratoires »* ajoute t-il.

La SATT poursuit 3 objectifs stratégiques majeurs.

- **Mettre fin au morcèlement des structures de valorisation des établissements de recherche.** La SATT devient le guichet unique qui manquait à ses actionnaires et aux entreprises ; elle établit un lien physique entre le monde de la recherche publique et le marché,
- **Accroître le niveau d'innovation des entreprises.** La SATT finance et accompagne le transfert des technologies et des savoir-faire à fort potentiel issus des laboratoires de recherche publique. Elle cible prioritairement les PME régionales, en partenariat avec les Pôles de Compétitivité,
- **Contribuer au développement économique régional par la création d'entreprises innovantes et d'emplois.** La SATT devient un acteur majeur de la création d'entreprises innovantes, en partenariat avec les incubateurs. Elle finance la preuve de concept des technologies avant la création. Elle accompagne également les start-up pour en faire des entreprises de croissance.

La SATT intervient sur toute la chaîne du transfert de technologies : sensibilisation des chercheurs, détection des projets innovants et déclaration d'invention, brevetabilité, phases successives de maturation, marketing et signature de licences. Son cœur de métier est la maturation des projets sur les plans juridique (propriété intellectuelle), économique (marché) et technologique (preuve de concept). Dans ce modèle, le développement économique par la recherche se concrétise par la signature de licences avec des entreprises existantes ou par la création d'entreprises innovantes.

Des relations permanentes seront établies entre la SATT et des structures existantes - Instituts Carnot, Canceropôle, etc. - et celles qui seront mises en place dans le cadre des Investissements d'Avenir - IHU, LABEX, démonstrateurs, CVT, France Brevet, etc. La SATT établira des partenariats avec les EPST régionaux, notamment INRIA, INRA, IRD, CEA, IFREMER, IFSTTAR, etc.



Enfin, le Conseil Régional de PACA, partenaire historique de Valorpaca, sera invité à assister aux réunions du Conseil d'Administration de la SATT afin d'accompagner ses actions en cohérence avec la Stratégie Régionale de l'Innovation et le fonds de co-investissement PACA Investissements.

## **La SATT PACA Corse sera présidée et dirigée par Mr Olivier Fréneaux**

Olivier Fréneaux possède 28 ans d'expérience professionnelle en transfert de technologies. Il a été directeur d'IREPA Laser, centre de transfert de technologies spécialisé dans les applications industrielles du laser, pendant 15 ans et cofondateur de 3 entreprises innovantes dans le domaine du laser. Depuis 2002, il est Directeur Général de Protisvalor Méditerranée, filiale de valorisation de la recherche de l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille), et il est Coordonnateur de Valorpaca, le dispositif mutualisé de transfert de technologies des universités de PACA. Il est par ailleurs Trésorier du Réseau C.U.R.I.E., l'association qui fédère les acteurs de la valorisation de la recherche publique.

## **A propos de la SATT PACA Corse**

La SATT PACA Corse, « *l'Accélérateur du Transfert de Technologies* », constitue l'interface privilégiée entre les laboratoires de recherche publics et le monde industriel.

Elle est le prolongement de l'action initiée par l'association Valorpaca. Elle exerce principalement 2 activités liées au transfert de technologies. Elle soutient les phases de maturation des inventions à fort potentiel des laboratoires régionaux. Elle réalise des prestations de services pour ses actionnaires : sensibilisation des chercheurs, détection des inventions dans les laboratoires, gestion de portefeuilles de propriété intellectuelle et de contrats de recherche, promotion de l'offre de recherche PACA Corse, etc. Forte des acquis et compétences de Valorpaca, de ses équipes métiers et de son savoir-faire en transfert de technologies, la SATT entend devenir un acteur majeur du développement économique régional lié à l'innovation.

La SATT est une Société par Actions Simplifiées (SAS) au capital social de 1 M€. Ses actionnaires sont Aix-Marseille Université, l'Université de Nice Sophia Antipolis, l'Université du Sud Toulon Var, l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, l'Université de Corse, l'Ecole Centrale Marseille, le CNRS, l'INSERM et la Caisse des Dépôts et Consignations. L'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice en sont partenaires fondateurs non actionnaires.

A sa création, la SATT dispose d'une équipe d'une quinzaine de professionnels du transfert de technologies. Ses effectifs seront d'une cinquantaine de permanents à 3 ans, auxquels s'ajouteront une cinquantaine d'ingénieurs projets. Son siège social est situé à Marseille et une équipe est basée à Nice Sophia Antipolis.

Pour plus d'informations, visitez [www.satt.fr](http://www.satt.fr)



## Flux annuel prévisionnel de projets de la SATT PACA Corse



*Accélérons le Transfert de Technologies*

**180 déclarations d'invention**

**100 brevets prioritaires**

**85 pré-maturations PCT**

**40-50 projets de maturation**

**25 contrats de licence  
et 12 créations d'entreprises**

Figure 1 : représentation graphique du flux annuel de projets de la SATT à atteindre à 3 ans.



## Valorpaca, preuve de concept du modèle SATT PACA Corse



**Création du dispositif Valorpaca en 2006**

**Obtention et mise en place effective  
des moyens opérationnels humains et  
financiers en 2008**

**200 projets évalués**

**82 projets financés pour un montant total  
de 5,2 M€ dont 42 projets de maturation  
technologique (coût moyen 80 K€)**

**Budget annuel >2 M€**

Figure 2 : Valorpaca, association Loi 1901, est le dispositif mutualisé des universités d'Aix-Marseille, de Nice Sophia Antipolis, du Sud Toulon Var et d'Avignon et des Pays de Vaucluse. L'INRIA, l'IRD, l'AP-HM et le CHU de Nice en sont membres associés. La SATT PACA Corse est le prolongement de l'action de transfert de technologies initiée par Valorpaca. Valorpaca constituant la preuve de concept du modèle SATT.



## La SATT est issue du Programme Investissements d'Avenir

Dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir (grand emprunt national), lancé par le Président de la République à l'occasion du congrès de Versailles le 22 juin 2009, 35 milliards d'euros ont été prévus pour financer des investissements d'avenir dans quatre domaines stratégiques (la recherche, l'enseignement supérieur et la formation, le numérique, le développement durable et les filières industrielles et PME).

L'action « *Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies* » (SATT) développée dans le cadre du « *Fonds National de Valorisation* » a pour objectif d'accroître le dispositif français de valorisation de la recherche publique. Elle est dotée de 900 millions d'euros.

En particulier, la SATT PACA Corse était un des 5 lauréats de l'appel à projets pour la création des SATT. Pour optimiser son développement, la SATT bénéficie d'un fonds de 78 M€ - le plus gros financement attribué aux SATT - dont 26 M€ pour ses 3 premières années. La SATT PACA Corse présente la spécificité d'être présente sur les 2 régions PACA et Corse.



## Annexes

### Répartition du capital social de 1 M€ de la SATT

Etablissements de recherche	%
Aix Marseille Université	23,6%
CNRS PACA	23,0%
Université de Nice Sophia Antipolis	9,2%
INSERM	4,3%
Université du Sud Toulon Var	2,7%
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	2,2%
Université de Corse	1,4%
Ecole Centrale Marseille	0,6%
<b>Total établissements de recherche</b>	<b>67%</b>
<b>Caisse des Dépôts et Consignations / Etat</b>	<b>33%</b>

## Glossaire

### Transfert de technologies

C'est l'exploitation d'une technologie ou d'un savoir-faire issu de la recherche publique par un acteur du monde économique, un industriel ou une jeune entreprise innovante. Dans ce cas, l'exploitation exclusive de cette technologie ou savoir-faire représente une valeur ajoutée différenciatrice sur le marché.

### Maturation de projets

Il s'agit de procéder, après déclaration d'invention et dépôt de brevet prioritaire, à une ou plusieurs phases successives de développement selon l'état d'avancement du projet. Durant ces phases, les inventions sont évaluées et positionnées par rapport à leur marché cible ; des prototypes ou modèles de présérie sont conçus et des tests de validations sont réalisés amenant à la preuve de concept. A l'issue de ce processus, des start-up peuvent être créées ou des licences concédées à des industriels. Ces phases peuvent durer de 6 mois à 3 ans.

### Start-up

Start-up ou jeune entreprise innovante désigne une entreprise issue des travaux de recherche des laboratoires et exploitant de nouvelles technologies.

## Contacts Presse

### SATT PACA Corse

#### Mr Olivier Fréneaux

Président

Tél : 04 91 31 72 67

email : [olivier.freneaux@satt.fr](mailto:olivier.freneaux@satt.fr)

### Aix-Marseille Université

#### Mme Delphine Bucquet

Communication

Tél : 04 91 39 65 66

email : [delphine.bucquet@univ-amu.fr](mailto:delphine.bucquet@univ-amu.fr)

